

Le projet du Centre PMS 1 s'inscrit dans le cadre :

- du décret « missions » (juillet 1997)
- du « Contrat pour l'Ecole » (mai 2005)
- des « missions, programme et rapport d'activités des centres PMS » (juillet 2006)
- du programme spécifique du P.O. des centres PMS libres de Huy-Hesbaye-Condroz.

Ainsi, le centre poursuit les objectifs suivants :

1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
3. Dans une optique d'orientation, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

Le projet de centre rencontre les 8 axes définis dans le programme de base commun aux centres PMS à savoir :

1. l'offre de services aux consultants
2. la réponse aux demandes des consultants
3. les actions de prévention
4. le repérage de difficultés
5. le diagnostic et la guidance
6. l'orientation scolaire et professionnelle
7. le soutien à la parentalité
8. l'éducation à la santé

L'ÉQUIPE PMS

Le cadre de l'équipe du Centre PMS Huy1 est composée de sept temps plein : Outre celui de la direction qui assure une charge CPP partielle, deux temps plein de conseiller psychopédagogique, deux temps plein et demi d'assistant social, et une charge et demi d'auxiliaire para-médicale. Un temps plein est entièrement consacré à la population des CEFA.

LA POPULATION

Suite à une réorganisation des écoles desservies par notre ASBL, en vue d'améliorer l'encadrement, dès septembre 2016, le Centre PMS 1 va assurer la guidance PMS d'élèves du fondamental pour trois écoles :

L'école fondamentale libre d'Ochain-Clavier

L'école fondamentale libre Saint Joseph d'Ouffet

L'école maternelle libre d'Ocquier

L'année suivante, celles-ci seront rejointes par d'autres qui ne sont pas encore déterminées.

Ce changement demande à notre équipe de revisiter son programme et de l'adapter à une tranche d'âge plus élargie. Gageons que cela dynamisera et enrichira la réflexion et la pratique de chacun.

Au secondaire, notre population scolaire se répartit entre un enseignement de transition, technique de qualification, professionnel et un CEFA. Il s'agit des établissements scolaires :

Institut Sainte-Marie (Huy)

Instruction Chrétienne (Flône)

Institut Don Bosco (Huy)

Collège Saint-François (Ouffet) :

- implantation ILC (Ouffet),
- implantation Val Notre-Dame (Antheit)

Centre d'Education et de Formation en Alternance

- implantation Don Bosco (Huy)
- implantation Saint-Louis (Waremmes)

Par ailleurs, deux internats sont attachés à deux instituts.

Le contexte socio-économique et l'évolution de la société de façon générale accentuent certaines problématiques telles que :

- l'absentéisme,
- la démobilisation des jeunes,
- les assuétudes,
- les problématiques de harcèlement.

Les équipes éducatives sont souvent inquiètes du mal être de certains élèves et nous interpellent pour réfléchir ensemble à des projets communs.

De façon générale, les écoles cheminent vers une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des profils pédagogiques présentés par leurs élèves. Le CES a engagé sur fonds propres un temps plein logopède. Cette personne répartit son temps de travail entre les différentes écoles. Nous avons régulièrement des concertations avec elle.

Nous encourageons également la communication entre professionnels réunis autour d'un enfant à besoins spécifiques afin de développer des aménagements pédagogiques adaptés.

La frontière avec l'enseignement spécialisé est de plus en plus perméable. Ainsi, nous sommes amenés à accompagner des passages de l'un à l'autre, et des projets d'intégration.

Les besoins sont donc multiples et divers. Le public des écoles, leurs structures et leurs fonctionnements sont assez différents. Pour viser l'efficacité, nous devons articuler notre service aux systèmes existants, nous adapter et ajuster nos pratiques.

Ainsi, ce projet reprend nos activités sans que celles-ci ne soient mises en œuvre partout de façon systématique. Le programme est négocié et adapté à chaque école, selon les besoins spécifiques, les demandes des équipes éducatives les ressources et réalités du terrain.

L'offre de service permet de clarifier nos missions et notre cadre auprès du public concerné. Elle tend à promouvoir une image positive du Centre PMS.

Cet axe s'adresse à divers consultants et se traduit au travers de différentes actions.

Pour informer les élèves et leurs familles :

- Présentation aux parents, lors de journées d'accueil ou de réunion, des services offerts par le centre PMS.
- Participation à l'accueil des élèves qui entrent dans l'enseignement secondaire.
- Présentation des missions PMS et explication du fonctionnement pour chaque école aux nouveaux élèves (fonctionnement des permanences, boîte aux lettres, présentation des membres PMS, ...).
- Distribution de lettres informatives PMS et des folders édités par la fédération Wallonie – Bruxelles.
- Finalisation d'un site internet en lien avec les sites des écoles reprenant les coordonnées de l'équipe, rappelant les missions PMS
- Affichage des permanences PMS dans les différentes écoles, aux lieux stratégiques.
- Entretien d'accueil avec les nouveaux élèves.

Pour informer l'école :

- Au début du projet, rencontre des équipes de directions pour présenter et leur remettre le nouveau plan d'actions.
- Au terme de celui-ci, rencontre avec les directions pour envisager les adaptations nécessaires et vérifier l'ajustement à leur projet éducatif.
- Concertation en début et fin d'année scolaire avec l'équipe de direction afin de favoriser une bonne collaboration au bénéfice des enfants.
- Affichage d'un « mode d'emploi » du fonctionnement PMS à destination des enseignants.

- Rencontre régulière avec les équipes éducatives afin d'établir un partenariat confiant et efficace.
- Dans les écoles fondamentales, en début d'exercice, présentation de l'équipe à une réunion de l'équipe éducative.

Une présence régulière sur le site des écoles, la participation à la vie de l'école (pour les permanences, réunion de parents, portes ouvertes, assemblées générales, projets divers) rappelle à tous notre disponibilité.

Pour informer les services extérieurs :

- Rencontres de différents services lors de réunions d'équipe et définitions des rôles de chacun.
- Présence active dans les réunions inter réseaux, inter sectorielles de la région. (conseil zonal, inforef, tables rondes scolaires, commission maltraitance et plateforme violence infra-familiale, chambre enseignement Huy-Waremme, projet enseignement- aide à la jeunesse, Orient'Actions, ...)

Qui nous adresse la demande ?

- L'élève lui-même ;
- Les parents, la famille ;
- L'école : la direction, l'équipe éducative, les professeurs, ... ;
- Les services extérieurs : internats, centres d'hébergement, SAS, AMO, professionnels de la santé,...

Comment la demande nous est-elle adressée ?

- Lors des permanences qui sont assurées dans chacune des écoles ;
- Via la boîte aux lettres PMS dans les écoles ;
- Lors des réunions avec les équipes éducatives (direction, éducateurs, ...) ;
- Lors des contacts avec les enseignants (salle des professeurs, réunions, ...) ;
- Via les conseils de classe ;
- Via les permanences téléphoniques assurées au centre PMS ;
- Via les permanences assurées lors des réunions de parents ;
- Par mail ;

Comment la demande est-elle traitée ?

Dans un premier temps, chaque demande est écoutée.

Une analyse est d'emblée effectuée par la personne du PMS qui la reçoit.

Certaines demandes sont traitées directement ou réorientées vers un intervenant plus adéquat.

Des démarches d'investigations sont menées afin d'élargir la compréhension de la problématique apportée. Les situations plus difficiles sont évoquées lors des réunions de concertation tri disciplinaire. Un recours à la direction, à l'équipe du centre peut également être sollicité en fonction des situations.

En fonction de notre appréciation des besoins, une réponse collective est parfois construite en collaboration avec l'école.

Une démarche correspondant à l'axe V peut également être proposée.

Les agents veillent à informer le demandeur initial du suivi dans le respect du secret professionnel partagé.

Valeurs qui guident la réflexion :

Les demandes sont écoutées et analysées dans leur globalité.

Le centre PMS est un service de première ligne, interpellé parfois pour des problématiques qui ne relèvent pas de son champ d'action ou d'expertise.

Pour éviter la dispersion et ou la disqualification, il faut lui permettre d'orienter certaines demandes vers des services plus adéquats.

Tout en respectant le facteur temporel d'une intervention, il est important de pouvoir prendre le temps de la réflexion pour ne pas répondre dans l'urgence. L'échange en équipe apporte ce recul nécessaire.

La première rencontre avec l'élève est un moment clé pour qu'il se sente impliqué, qu'il investisse l'espace offert.

Notre volonté est de le rendre acteur de ses choix, de positiver sa situation, de mettre en avant ses compétences et de stimuler les ressources du milieu dans lequel il vit.

La réponse à une demande est rarement ponctuelle, elle conduit souvent à un accompagnement dans lequel il nous paraît essentiel de respecter le rythme de chacun, d'explicitier et d'obtenir l'adhésion du demandeur à nos démarches.

AXE III LES ACTIONS DE PREVENTION

Dans notre zone géographique, de nombreux partenaires ont développé des projets de prévention pour lesquels ils ont une expertise reconnue : planning familiaux pour l'EVRAS, le service de prévention de la ville pour les assuétudes, l'addiction aux nouveaux médias.. .

Si des besoins spécifiques émergent, si des écoles nous sollicitent, nous travaillerons en partenariat avec ces services.

Nous veillerons à ce que ces actions s'inscrivent dans le long terme, voire dans une promotion globale de la santé et du bien-être (axe 8)

Dans un objectif de prévention, lors de chaque rencontre avec un enfant, nous veillons à avoir une démarche pro-active pour prévenir les multiples difficultés que celui-ci pourrait rencontrer en explorant les différents domaines de sa vie. Dans la mesure de nos possibilités, nous tentons de rencontrer tous les nouveaux élèves de nos écoles.

Des animations de prévention aux risques liés aux technologies informatiques et aux réseaux sociaux sont fréquemment sollicitées par les enseignants et mis en place dans différentes classes en collaboration avec l'équipe éducative.

La connaissance et l'estime de soi sont également des axes que nous trouvons importants à stimuler chez les élèves. Différentes animations seront proposées et adaptées selon les besoins.

Dans le fondamental, les périodes charnières entre les maternelles et primaires, entre le primaire et le secondaire sont classiquement des moments plus ciblés pour mener des actions de prévention. Ainsi, nous développerons des concertations entre les enseignants de 3^{ème} maternelle et de 1^{ère} primaire, des animations en classe avec les enfants de 6^{ème} primaire visant la préparation au secondaire.

Dans le cadre de cette mission, il est important d'être particulièrement attentif au respect de l'élève en veillant à ne pas le stigmatiser, ne pas seulement relever ses lacunes, mais également ses points forts sur lesquels appuyer des remédiations. Au travers de nos actions, nous veillons à informer l'équipe éducative en amenant une image plus nuancée de l'élève et tentons de cibler au mieux ses besoins spécifiques.

Actions à mener :

- Création d'une fiche familiale propre au fondamental.
- Observation collective et ciblée des élèves de 3^{ème} maternelle lors d'animations.
- Conseil de classe systématique avec les enseignantes autour de la charnière maternelle-primaire.
- Dépouillement et analyse des fiches familiales distribuées à tous les élèves de 3^{ème} maternelle, 1^{ère} secondaire ainsi qu'aux nouveaux.
- Evaluation de l'adaptation et du bien-être des élèves lors de passages en classe, conseils de classe, concertations avec les enseignants,...
- Pour les 1^{ère} C, concertation très précoce avec l'équipe éducative (conseil de classe, échange titulaire) et participation à la réflexion autour du projet individualisé d'apprentissage pour les élèves plus fragiles.
- Concertation régulière avec l'équipe éducative au sujet des comportements problématiques observés.
- Anamnèse sociale, pédagogique et médicale réalisée lors d'un entretien avec les nouveaux élèves, les enfants de 1^{ère} différenciée, les jeunes inscrivant au CEFA, et les élèves majeurs du deuxième degré.
- Collaboration à un projet intersectoriel enseignement- aide à la jeunesse ciblé sur le dépistage précoce et l'amélioration de la gestion du décrochage dans une de nos écoles.

L'équipe PMS est souvent sollicitée lorsque l'on suspecte des difficultés particulières chez un enfant.

Une analyse de la demande est réalisée afin de recueillir les données susceptibles d'éclairer le questionnement de départ. Dans un souci de transparence, nous souhaitons d'emblée associer les parents, l'élève à cette réflexion.

Un bilan plus complet est parfois nécessaire pour établir le profil psychologique, les compétences et déficiences intellectuelles, les acquis pédagogiques. Nous invitons parfois les parents à consulter des services ou professionnels spécialisés, habilités pour établir un diagnostic.

Lorsque des difficultés sont identifiées, nous informons l'élève et ses parents, nous traduisons et explicitons les implications de celles-ci dans la vie quotidienne de l'enfant et dans sa scolarité.

Nous veillons à respecter le rythme de l'enfant, du jeune et de sa famille dans l'acceptation d'un éventuel diagnostic et d'une nécessité de suivi spécialisé. Nous cherchons à souligner les éléments positifs du bilan comme les possibilités d'évolution.

Nous offrons de collaborer avec les aides extérieures mises en place et dans le respect du secret partagé, transmettons, traduisons à l'équipe éducative les éléments susceptibles de favoriser l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Dans la mesure du possible, nous participons à la co-construction d'adaptations à mettre en œuvre avec les parents et l'équipe éducative.

Ces plans individualisés prennent la forme de PIA ou de projets d'inclusion, d'intégration pour quelques élèves dans l'enseignement de plein exercice ou au CEFA. Ces plans doivent être construits, concertés et évalués régulièrement avec tous les partenaires.

L'orientation scolaire et professionnelle est une des priorités de notre centre. Elle est travaillée tout au long de la scolarité de l'élève dès la 6^{ème} primaire jusqu'à la 6^{ème} secondaire. Il s'agit d'un processus dynamique et évolutif qui demande de prendre en compte l'enfant dans sa globalité.

Différentes actions sont menées en vue d'amener l'élève à se construire un projet personnel et professionnel. Nous adaptons ces différentes démarches en fonction de l'année de l'élève, mais aussi du contexte scolaire.

Cet axe nous demande une constante mise à jour des connaissances et de la législation en ce qui concerne les offres de formations, les conditions d'admission et les sanctions des études... De plus, pour intégrer les technologies informatique, il est important de moderniser nos outils (tests informatisés, présentation power point, recherches internet ...).

Actions à mener :

En collectif :

- Information la plus objective possible sur l'enseignement secondaire aux parents de 6^{ème} primaire.
- Participation aux réunions d'information des parents en lien avec l'orientation et proposition d'une offre de consultance.
- Diffusion du document « offre d'enseignement secondaire du bassin de Huy-Waremme »

A la fin du premier et second degré :

- présentation des différentes filières de formation et des options.
- travail de réflexion en collectif sur les intérêts de l'élève et sur ses choix d'orientation.
- Information sur le monde des métiers avec l'exploitation du Métierama.
- Participation dans une école au projet pilote proposé par le bassin EFE « Orient'Actions »
- dans une école à caractère technique, durant la 2^{ème}, projet de maturation en collaboration avec les enseignants sur la connaissance de soi et la découverte des métiers.

En fin de 6^{ème} :

- Information sur les offres de l'enseignement supérieur, sur les offres de formation et sur l'accès au marché du travail et de façon plus générale, dans certaines classes animation autour de la connaissance de soi, de la construction de leur projet de vie.

En individuel :

- Réponse à toutes les demandes d'informations scolaires et professionnelles.
- Accompagnement des élèves amenés à revoir leur orientation ainsi que de leurs parents.

Avec l'équipe éducative :

- Tout au long de l'année, travail de réflexion, concertation et de collaboration avec les enseignants et les équipes éducatives sur les actions à mettre en place.
- Participation aux conseils de guidance et aux conseils de classe.
- Aide du conseil de classe dans la gestion du parcours scolaire et dans la réflexion en lien avec l'orientation.

Avec les partenaires du réseau :

- Participation aux salons et différents projets menés avec les chambres enseignement de H-W, Cité des métiers, SIEP,

De façon plus spécifique au CEFA :

Lors de l'inscription du jeune, un entretien est réalisé avec chaque jeune et ses parents pour analyser le parcours scolaire antérieur, expliquer les filières de l'enseignement en général et du CEFA en particulier et réfléchir sur les attentes de chacun. Cette approche peut, dans certains cas, déboucher sur une proposition de réorientation.

L'accueil du jeune se poursuit par une aide à l'émergence d'un projet personnel et professionnel. Ce travail est réalisé tout au long de l'année en partenariat avec l'équipe éducative, mais aussi par un travail de collaboration avec les accompagnateurs. Pour ce faire, il est important de mettre en avant les ressources du jeune et de son milieu familial, de lui permettre de développer ses compétences.

En cours d'année ou en fin de formation, il faut parfois envisager d'autres perspectives d'orientation. Ceci demande d'explorer le champ des possibles et de réfléchir avec le jeune à ce qui lui conviendrait le mieux en fonction de ses attentes, de ses goûts et de ses compétences.

Le dialogue avec les parents est essentiel dans la gestion de beaucoup de situations. Nous sommes parfois amenés à prendre une position de médiateur entre les parents et le jeune, entre les parents et l'école, ...

Nous veillons à garder une neutralité dans les relations jeune-école-famille et nous nous efforçons de faciliter et renforcer les relations tout en gardant la juste distance.

Nous cherchons toujours à valoriser les ressources et compétences familiales et tentons de soutenir les parents au mieux dans leur rôle.

Face aux souffrances des séparations, nous sommes vigilants à garder notre neutralité, à encourager chaque parent à s'investir dans le soutien affectif et scolaire, dans l'exercice de l'autorité parentale.

Les situations de maltraitance sont toujours délicates à traiter. Elles nécessitent une analyse en équipe et avec la direction du centre. Celle-ci permet de chercher la position à adopter et les relais les plus adéquats (thérapeutes, SAJ, SPJ, équipes SOS,...).

Actuellement, au vu de la complexification du système scolaire et notamment du premier degré, nous consacrons de plus en plus de temps à clarifier les enjeux scolaires et à ouvrir le champ des possibles.

Pour ce faire, nous sommes évidemment présents à toutes les réunions de parents et disponibles pour des rendez-vous individuels.

La promotion de la santé et du bien-être du jeune est au centre de chacune de nos actions. L'éducation à la santé concerne les trois disciplines et s'inscrit dans un processus dynamique et à long terme.

En collectif, nous évitons les actions ponctuelles sur une thématique et tendons à inscrire nos activités dans une construction avec l'équipe éducative et des partenaires spécialisés.

Dans une école, une cellule bien-être institue cette réflexion et mène à des actions co-construites de façon pro-active.

En individuel, nous sommes fréquemment préoccupés par l'hygiène de vie de certains élèves, nous essayons de les conscientiser, d'avoir un discours juste qui si il se veut non moralisateur, les responsabilise et offre des alternatives.